Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_51-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	28	29

Vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
7 avril 2026

N° de la délibération
2026-51

L'an 2026, le 13 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 7 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 7 avril 2026.

Présents (28) : **M.** TROADEC Christian, Maire,

Mmes : Anne-Marie KERDRAON, Isabelle AUFFRET, Hélène GUILLEMOT, Isabelle LE LÉON, Alexandra FRAYSSE, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Valérie LUCAS, Fabienne RICHARD, Catherine BOULANGER, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS,

et MM : Patrice LE DU, Jean-Yves NICOLAS, Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Alan LE BUREL, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Yann MANAC'H, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absent ayant donné procuration : Émilie LUQUEL à Claude PRIGENT

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Anne-Marie KERDRAON

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 16 avril 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 16 avril 2026

Convention de mise à disposition d'un logiciel marchés publics

Rapporteur : Daniel COTTEN
Annexe : Projet_convention_logiciel_marchés publicsv2

Dans le cadre de la gestion de ses marchés publics, Poher Communauté a souscrit un contrat auprès de la SARL 3P.

Le logiciel 3P permet d'assurer la gestion des besoins, la création, le suivi des consultations et le partage des données.

Une licence utilisateur inclut toutes les mises à jour, les évolutions et correctifs du logiciel, l'assistance illimité par un consultant et l'équipe support de 3P ainsi que les actualités juridiques.

Cette convention implique la mise à disposition d'une licence utilisateur au profit de la ville de Carhaix-Plouguer qui ne possède à ce jour d'aucun logiciel pour les marchés publics.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_51-DE

Par cette convention, la commune autorise Poher Communauté à passer une commande pour l'acquisition d'une licence utilisateur pour une mise à disposition auprès de la ville de Carhaix-Plouguer.

Poher Communauté procédera à une facturation auprès de la ville de Carhaix-Plouguer. Le coût par semestre est estimé à 1 212.78 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- **Approuvent la convention de mise à disposition ci-annexée**
- **Habilitent le Maire à signer la convention de mise à disposition**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme : Le Maire,

A Carhaix-Plouguer, le 14 avril 2026 Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER
29270